

Pénurie de main-d'œuvre et chômage de masse : réflexion sur une exception française



Depuis des mois on nous explique que l'hôtellerie, la restauration, les campings et l'agriculture souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre. Même les compagnies de transport ne trouvent plus de chauffeurs pour les cars scolaires, les bagages s'entassent dans les aéroports par manque de bagagistes.

Mais que se passe-t-il donc ? L'explication facile consisterait à dire que qu'avec officiellement 6 millions de chômeurs de catégorie A et probablement 15 millions de gens qui ne vivent pas de leur travail, c'est un scandale absolu, qu'il faut mettre ces paresseux au boulot. La France, pays de glandeurs et d'assistés.

Les économistes universitaires, depuis leurs laboratoires de recherche (dans lesquels on cherche plus qu'on ne trouve) vous diront, dans un langage plus policé, que le marché du travail

français souffre d'un problème d'inadéquation de l'offre et de la demande.

Le patronat prétendra que les charges sociales sont trop élevées et enjoindra le gouvernement à ouvrir les vannes de l'immigration, une fois de plus. Nous avons déjà des millions d'immigrés africains sans emploi sur notre sol ; visiblement ils n'ont que peu d'appétence pour les travaux difficiles. Je ne vois pas pourquoi ceux qui viendraient maintenant seraient différents. À moins de sous-entendre que nous aurions récupéré en priorité des feignasses et des criminels inemployables ? Les déchets dont l'Allemagne n'a pas voulu quand Merkel a ouvert les vannes de l'immigration ?

Il semble que des millions de salariés – que les universitaires qualifient aimablement de « peu qualifiés » – aient tout simplement disparu de la circulation et n'ont aucune envie de revenir.

Et si ces gens avaient tout simplement écouté Emmanuel Macron ? Ils ont purement et simplement traversé la rue pour trouver une situation qui leur convenait mieux. Les aéroports ayant stoppé leur activité pendant des mois, les entreprises sous-traitantes qui s'occupaient des bagages et de la sécurité n'ont bien entendu pas renouvelé les contrats à durée déterminée de ces travailleurs qui ont bien compris toute la considération que la société leur portait. Alors il se sont reconvertis dans d'autres activités, avec des horaires plus acceptables.

Les salariés des restaurants et des bars n'allaient pas attendre pendant des années qu'on daigne les exploiter de nouveau. Ils sont partis ailleurs eux aussi.

Et maintenant qu'une prétendue reprise économique pointe le bout de son nez, tout le monde s'offusque que ces gens ne se soient pas mis en hibernation pendant des années en attendant notre retour à nous, nous les clients. Quel toupet !

Ce qui est absolument inacceptable dans les débats qui ont lieu à ce sujet dans les médias, c'est qu'il ne se trouve

jamais personne pour se demander pour quelle raison la sacro-sainte loi de l'offre et la demande – que les mondialistes vénèrent – ne s'applique pas également à cette population.

Les grands patrons français nous expliquent dans la presse qu'ils sont sous-payés par rapport à leurs homologues américains, dans ce gigantesque marché mondial des CEO d'entreprises, et que c'est pour cela que l'État a des difficultés à trouver un patron pour EDF à cause de la limitation de salaire à 450 K euros annuels qui limite la rémunération des patrons des entreprises publiques.

Tout ceci est faux ; personne ne veut des patrons français aux États-Unis, le marché mondial des CEO est une fiction. À quelques rares exceptions, les Américains veulent un Américain, les Anglais un Anglais et les Allemands un Allemand. Les patrons français, énarques parachutés, ont même en réalité une très mauvaise réputation. À l'inverse, les salariés dits « peu qualifiés » peuvent s'exporter sans problème dans n'importe quel pays.

Si vous avez les plus grandes difficultés pour trouver une serveuse qui accepte d'avoir une coupure de 5 heures au milieu de la journée, un tâcheron qui ramasse des fraises sous la canicule ou un chauffeur de bus scolaire qui sera forcément à temps partiel, c'est peut-être tout simplement que le salaire que vous lui offrez n'est pas suffisant et les conditions de travail pas compétitives avec ce qu'ils ont trouvé dans d'autres branches.

« Mais vous n'y pensez pas ! », répondront en chœur les patrons et les économistes en vous démontrant que les marges bénéficiaires des entreprises concernées ne peuvent supporter des augmentations de salaire pour ces salariés. Ils ont fixé une valeur a priori de la valeur du travail de ces gens, et ils iront chercher des immigrés qui s'y plieront, quitte à aller aux antipodes si nécessaire. Ils parlent même de « racket » pour décrire le comportement de ceux qui, en réalité, ne font qu'essayer de tirer le meilleur possible d'une

situation dont ils ne sont pas responsables, comme tout agent rationnel se doit de le faire, dans les théories économiques. Ce qui est amusant, c'est que ceux qui se présentent comme libéraux s'auto-inhibent très souvent et n'osent pousser leur raisonnement jusqu'au bout, surtout quand il s'agit des plus pauvres d'entre nous.

Si dans un environnement réglementaire donné, vous produisez des fraises avec un coût de production et un prix de vente qui ne permettent ni au client d'acheter, ni à vous de faire du bénéfice, c'est tout simplement que votre activité ne devrait plus exister. C'est triste, mais c'est ainsi. Ce n'est certainement pas à un salarié pauvre de rogner encore plus sur son misérable salaire ou ses conditions de vie. Vous avez voté pendant des années pour des européistes et cru au grand marché agricole européen et à la PAC ? Vous en payez maintenant les conséquences.

Si les parents d'élèves ont réellement envie que le car scolaire emmène leurs enfants à l'école, je suis intimement persuadé qu'ils trouveront les 3 ou 4 euros mensuels qu'ils devront verser chacun afin de permettre au transporteur de recruter un chauffeur à plein temps, titulaire d'un permis de conduire en règle délivré par un pays fiable (ce qui exclut, je suis désolé de le dire, la majorité des pays de l'Est).

Pour ce qui est de l'industrie du tourisme de masse, elle est la responsable du développement d'un nouveau prolétariat, et il est permis de se poser sérieusement la question de savoir s'il convient de continuer à permettre à une minorité de tenanciers de bars de plages et d'hôteliers de faire leur bénéfice annuel en deux mois, si le prix à payer est la dégradation du cadre de vie des habitants et des conditions de travail misérables pour les salariés.

Les compagnies aériennes *low cost* ont instillé dans l'esprit de millions de gens qu'il était tout à fait normal pour un hooligan alcoolique de la banlieue de Manchester de prendre un

billet d'avion à 10 euros auprès d'une compagnie aérienne qui traite ses salariés comme des chiens, pour aller pourrir notre littoral, au seul bénéfice d'un tenancier de camping. Et ce dernier voudrait maintenant venir nous faire pleurer sur son sort car il ne trouve personne à exploiter ! Désolé, c'est la loi de l'offre et de la demande que vous avez utilisée à votre unique avantage pendant des années et qui se retourne contre vous.

En résumé, ces salariés qui ont déserté ne font qu'utiliser à leur propre bénéfice les règles libérales que la société a employées à leur encontre pendant des décennies afin de justifier leurs salaires de misère et leurs conditions de travail déplorables. C'est de bonne guerre. Ils ont le couteau dans le sens du manche pour encore quelques temps ; qu'ils en profitent !

La question de fond que pose cette situation, c'est celle de la nature des relations entre employeurs et salariés. L'obsession des instances européennes pour une concurrence libre et non faussée généralisée a transformé bon nombre de salariés en mercenaires et d'employeurs en Thénardier. La concurrence en prix s'est imposée dans tous les domaines à la concurrence en qualité.

Il y aurait bien entendu des solutions pour restaurer le lien entre patrons et employés, en utilisant par exemple des baisses de charges et de TVA ciblées, mais bien entendu c'est interdit par les traités européens.

En réalité, quel que soit le chemin emprunté, nous arrivons toujours à la même conclusion : il est plus qu'urgent de sortir unilatéralement de tous les traités européens qui nous entravent si nous voulons avoir la moindre chance de remédier à la situation.

Alain Falento